

(1)

( N° 35. )

---

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1902

---

## Proposition de loi modifiant le ressort du conseil de prud'hommes de Soignies.

---

### DÉVELOPPEMENTS.

---

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de soumettre à vos délibérations une proposition de loi modifiant le ressort du Conseil de prud'hommes de Soignies.

Ce ressort est limité aux communes de Soignies, Écaussinnes-d'Enghien, Écaussinnes-Lalaing, Braine-le-Comte, Feluy, Arquennes, Hennuyères, Henripont, Ronquières, Marche-lez-Écaussinnes, Mignault, Horrues et Naast.

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir en étendre la juridiction à la commune de Neufvilles.

Depuis quelques années — postérieurement à la fixation du ressort du conseil — des carrières ont été ouvertes et d'importants gisements de granit mis à jour à quelques centaines de mètres des grandes carrières de Soignies, sur le territoire de la commune de Neufvilles.

En étendant à cette commune la juridiction du Conseil de prud'hommes de Soignies — qui a dans ses attributions tout le bassin carrier de la région — vous assureriez aux ouvriers et aux industriels les avantages d'une juridiction plus apte que toute autre à concilier leurs intérêts et à trancher pacifiquement leurs différends.

RENÉ BRANQUART.

---

**PROPOSITION DE LOI**

---

**ARTICLE UNIQUE.**

Le ressort du Conseil de prud'hommes de Soignies est étendu à la commune de Neufvilles.

**VOORSTEL VAN WET**

---

**EENIG ARTIKEL.**

Het gebied van den Werkrechersraad te Zinik wordt uitgestrekt tot de gemeente Neufvilles.

**RENÉ BRANQUART.**  
**MANSART.**

---